

<p style="text-align: center;">FICHE RETOUR D'EXPERIENCE RESEAU GRAND OUEST "COMMANDE PUBLIQUE ET DEVELOPPEMENT DURABLE"</p>

VILLE D'ANGERS

MARCHE : MARCHE DE TRAVAUX et de SERVICES
(VOIRIE – VRD et Aménagements Paysagers)

CONTACT : Elisabeth CHICH-BOURGINE –
Conseillère juridique - commande publique Ecoresponsable

ETAT DES LIEUX PREALABLE:

- Dispositif (exigence d'un portage politique et technique fort) clauses emploi-insertion et dispositif d'accompagnement des entreprises préalablement mis en place
- Etat des lieux de l'offre environnementale dans ce domaine pour cibler au mieux le niveau d'exigence juridique possible pour la ville

CHOIX JURIDIQUE DE LA COLLECTIVITE :

- intégration d'une clause emploi-insertion sur l'article 14 (condition d'exécution du marché)
- intégration d'une clause environnementale sur l'article 53 (critère de choix) sur la démarche HQE
- intégration d'une clause éthique sur le respect des conditions de travail

REALISATION :

- **clause emploi-insertion** : exigence de 5% minimum de main d'œuvre insertion avec le nombre d'heures minimum estimées, avec possibilité pour les candidats de proposer plus d'heures s'ils le souhaitent.
⇒ incluse dans le RC, dans le CCAP, dans l'AE
- **clause environnementale** : évaluation de la performance de la démarche HQE, en particulier sur le volet chantier propre et gestion des déchets (cible 3)
⇒ incluse dans le RC, dans le CCAP
- **clause éthique** : sur le respect du droit du travail (sensibilisation) et documents à fournir ⇒ incluse dans le CCAP

RESULTAT :

Lot 1 VRD : L'entreprise titulaire a proposé 2 fois plus d'heures d'insertion qu'il n'était prévu au cahier des charges en sous-traitant à une entreprise de travail temporaire d'insertion.

Lot 2 Aménagements paysagers : l'entreprise titulaire réalise le nombre d'heures d'insertion prévu au cahier des charges.

Les candidats ont tous déposé un mémoire technique sur le volet démarche HQE concernant la gestion des déchets de chantier pour une gestion optimum.

Le chantier est aujourd'hui terminé.